

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

Sommaire :

Journée Internationale de la biodiversité	1
Le petit plus pour la biodiversité	1
Réseau écologique et diversité des milieux	2
Envie d'aider la nature	2
En savoir plus sur Natura 2000	2
Actions pour la préservation des couloirs écologiques	3
Arbres remarquables	4
Attert, une chouette vallée !	4
« Voyage au cœur de l'Attert » : un univers à (re)découvrir en famille	4
Calendrier des migrations	5
Le paysage : Une qualité d'environnement, une richesse d'écologie pour la Vallée de l'Attert	6 & 7
Fêtes en Parc ou Parc en fête ?	8
Agenda	8



Pour tout renseignement

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl "Au Pays de l'Attert"
107 Voie de la Liberté, 6717 Attert
☎ 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98
e-mail : parcnaturel@attert.be
www.aupaysdelattert.be

Equipe de rédaction : Sylvie Hubert, Dominique Schaeppers, Elisabeth Tonglet et Sophie Mohimont (NTF)

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1950 exemplaires

N°38

(juin - juillet - août 2007)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

Journée Internationale de la

Le 22 mai est la Journée Internationale de la Biodiversité. La biodiversité - ou diversité biologique - désigne la variété et la diversité des formes de vie sur Terre.

Pour préserver et protéger la biodiversité, des mesures ont été décidées lors du sommet de la terre à Rio en 1992 et à l'occasion d'autres réunions. La Belgique a signé une convention sur la diversité biologique qui a comme principaux objectifs de conserver la biodiversité, de favoriser son utilisation durable et d'assurer un partage équitable des bénéfices liés à l'exploitation des ressources génétiques.

Au sommet de Johannesburg, les pays se sont engagés à atteindre l'Objectif 2010 qui a pour but de freiner l'extinction des espèces d'ici 2010.

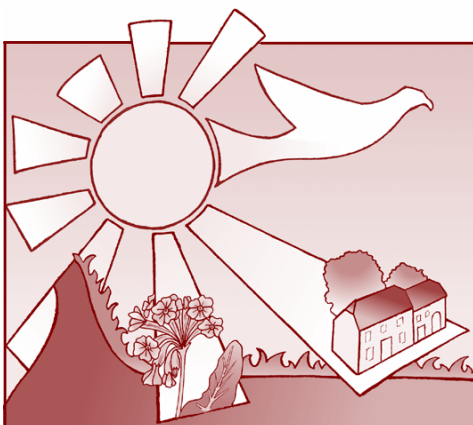


La journée internationale de la biodiversité est donc l'occasion pour chacun de réfléchir aux responsabilités qui lui incombent. Nous pouvons tous agir pour préserver la biodiversité, en modifiant nos comportements, en consommant moins et mieux. Bref, en appliquant des gestes pleins de bon sens, que l'on oublie parfois ou que l'on ignore souvent. Dorénavant, vous trouverez dans chaque édition du « Courrier du Parc » un encart réservé à des petites réflexions ou conseils pour préserver la biodiversité :

Le petit plus pour la biodiversité

Aujourd'hui au jardin :

- Aménagez un coin de jardin sauvage (portion de haie non taillée, herbes folles, ombellifères à nectar)
- Evitez les espèces exotiques envahissantes : renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya qui prennent la niche écologique d'espèces indigènes
- Evitez les pesticides



PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

En savoir plus sur Natura 2000

Depuis 2001, la Région wallonne met en place un ambitieux projet européen de conservation de la nature par la création d'un réseau de sites protégés : **Natura 2000**.

Ces sites sont, en propriété publique comme privée, dans des zones allant des forêts aux pâtures en passant par les cours d'eau. Ils font l'objet d'inventaires de terrain en vue de rédiger les arrêtés du Gouvernement wallon qui définiront précisément ces zones et les objectifs de gestion à y poursuivre.

L'association NTF rassemble les propriétaires wallons de forêts et de terres agricoles. A ce titre, elle a été sollicitée par le Gouvernement wallon pour négocier les projets d'arrêtés en collaboration avec l'administration, les associations environnementalistes, les agriculteurs et les communes. Elle a en outre été chargée de la mission d'information des propriétaires ainsi que de leur accompagnement dans la mise en application de Natura 2000.

Pour ce faire, elle a besoin de votre collaboration !

Vous possédez des parcelles dans une zone Natura 2000 ? Vous connaissez des propriétaires concernés par une zone Natura 2000 ? Ou simplement vous voulez savoir si votre propriété est dans une zone Natura 2000 ?

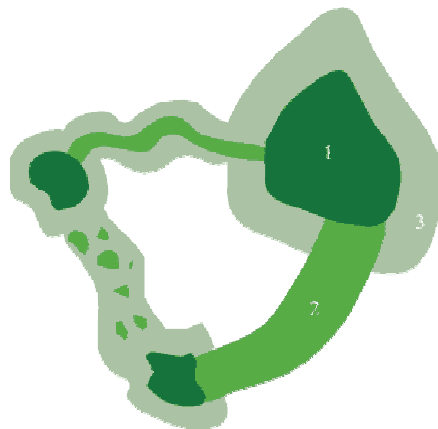
Contactez-nous : 02/227 56 52 ou 02/223 07 66, fax 02/223 01 45, natura2000@prw-ntf.be ou courrier : NTF - Galerie du Centre, bloc 2 6^o étage - 1000 Bruxelles

Avec le soutien de la Région wallonne et du

Réseau écologique et diversité des

Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert vise au maintien du réseau écologique sur son territoire. Ce réseau est constitué de 3 zones :

- de **zones centrales** (1) dans lesquelles la conservation de la nature est prioritaire sur les autres fonctions (exemple : les réserves),
- de **zones de développement** (2), dans lesquelles la conservation de la nature est compatible avec une exploitation économique, moyennant certaines précautions ou réaménagements (exemple : les forêts de production qui, lorsqu'elles sont exploitées en tenant compte de leur fonction d'accueil pour la flore et la faune, assurent la protection des espèces strictement forestières : plantes, oiseaux, insectes, organismes décomposeurs...)
- de **zones de liaison** (3) (couloirs écologiques) permettant les migrations et les échanges entre les populations de ces divers milieux (exemple : vieux arbres, haies, rangées d'arbres et vergers, talus herbeux, bords des champs, mares, fossés d'eau douce, fonds de vallées encaissées, rivières, ...).



Ces zones de liaison sont très importantes et sont malheureusement de plus en plus réduites. C'est pourquoi le Parc Naturel œuvre pour préserver et augmenter ces zones de liaison. Les bords de route, les haies, les vergers et les jardins sont des couloirs écologiques indispensables au développement de la vie.

Envie d'aider la nature ...



Gestion de la forêt :
marquage des arbres

Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert propose un stage « environnement » destiné aux adolescents de 12 à 14 ans : les **JUNIORS RANGERS**. Voici une bonne occasion de s'investir dans la conservation de la nature par des actions concrètes sur le terrain.

Durant une semaine, diverses activités seront proposées : entretien dans les réserves naturelles, journée avec les gardes forestiers, exploration du Burgknapp, ... Des activités multiples pour découvrir notre environnement et faire découvrir les métiers liés à la

Dates : du 30 juillet au 3 août 2007

Prix : 50 euros pour la semaine

Renseignements et inscription : 063/22 78 55

conservation de la nature dans le parc naturel.

Actions pour la préservation des couloirs écologiques

Fauchage tardif des bords de routes



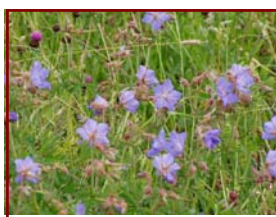
Vous avez peut-être déjà observé ce panneau le long de nos routes « Fauchage tardif - zone refuge ». Mais que veut-il dire ? Il signale que les talus et accotements de cette route ne seront fauchés qu'après le 1er septembre et ceci afin de préserver la faune et la flore. En effet, les talus sont des milieux très diversifiés (au niveau du sol, de la pente, de l'exposition au soleil, ...) ce qui permet d'observer une très belle diversité biologique également : pas moins de 184 espèces botaniques différentes sont observées sur les 106 km de route mis en fauchage tardif à Attert !

Ces espaces verts sont très importants (26,5 ha) car ils fonctionnent comme des couloirs écologiques ou comme relais entre différentes zones. Les plantes peuvent fleurir et fructifier, accomplissant ainsi l'entièreté de leur cycle de reproduction ce qui va permettre de les revoir d'années en années. Les talus et accotements sont également une zone refuge pour la faune. Les insectes, notamment, y trouvent nourriture et abri.



Centaurée scabieuse

Les zones en fauchage tardif sont soigneusement sélectionnées pour ne pas entraver la sécurité : une bande de 1 m en bord de route sera malgré tout fauchée aussi souvent qu'il le faut ainsi que les accotements dans les agglomérations et les carrefours.



Géranium des prés

Fauchage tardif de nos bords de routes : voilà une action bien utile à notre environnement : nous pourrons ainsi continuer d'admirer l'Euphorbe Petit-cyprès, le Mélilot officinal, le Millepertuis taché, la Campanule gantelée, la Centaurée scabieuse ... ainsi que 179 autres espèces !

Les jardins

Les jardins participent activement au maintien de la biodiversité pour autant qu'ils soient

« accueillants » : une haie vive, un coin plus sauvage sont plus propices qu'un gazon ras ou une haie de thuyas.

Si on prend le cas des papillons, on constate en 15 ans en Europe une diminution de 50% des espèces de prairies ! Les causes sont nombreuses : l'utilisation d'insecticides, la raréfaction des habitats naturels, la standardisation des pratiques agricoles (remembrement, diminution du pâturage extensif...), l'éclairage électrique et le réchauffement climatique sont les principaux facteurs de la régression actuelle des papillons.



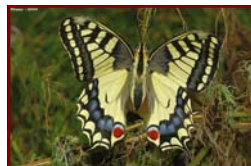
Vulcain

photo : Olivier Coquet
insectopedia.olistep.net

Alors pourquoi ne pas aménager son jardin pour accueillir les papillons ?

Voici quelques pistes :

- Pour une **utilisation rationnelle des pesticides**, les insecticides ou herbicides non biodégradables sont à éviter et on veillera à privilégier les **solutions alternatives** comme l'utilisation de **coccinelles** indigènes (pas d'Asie !) et autres moyens **naturels**.
- Une **haie vive et diversifiée** apportera refuge et nourriture aux papillons ainsi qu'à une quantité d'oiseaux et d'insectes. Nous vous en parlerons plus longuement dans notre numéro du mois de novembre.
- Avoir des **plantes hôtes** pour le développement des chenilles et comme source de nectar pour les papillons. Par exemple : un buisson d'ombellifères (fenouil, panais, carottes) abrite les chenilles du



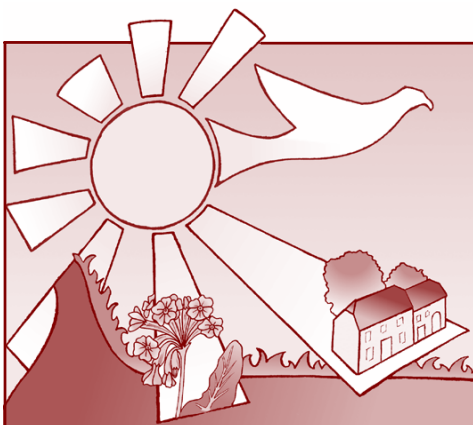
Machaon

photo : Olivier Coquet
insectopedia.olistep.net

Machaon ; les orties attirent les papillons Petite tortue, Paon du jour, Belle-dame, Vulcain ... ; le trèfle est un hôte privilégié de l'Argus bleu et de l'Azuré commun...

On le voit, c'est la diversité des hôtes qui fera la diversité des papillons attirés.

Un petit espace sauvage dans votre jardin apportera de la vie et sera source de nombreuses observations pour vos enfants et vous-même.



PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATPERT

« Voyage au cœur de l'Attert » : un univers à (re)découvrir en famille

Notre région est renommée pour ses richesses naturelles, historiques et architecturales.

C'est notre terre d'origine ou d'adoption. Elle nous fait vivre ou nous accueille. Mais la connaissons-nous vraiment ?

Quel âge a-t-elle ? De quoi est-elle faite ? Que peut-on rencontrer au coin du bois ? Peut-on réellement connaître la vie des habitants en regardant les façades des maisons ? Quel monstre ou quel fantôme hante nos campagnes ?

Venez découvrir tout cela en parcourant le Centre de visite



« Voyage au Cœur de l'Attert ».

Centre de visite "Voyage au cœur de l'Attert"

Voie de la Liberté, 107 à 6717 Attert
Tel : 063/22 78 55

E-mail : voyage@coeurdelattert.be
Site web : www.coeurdelattert.be

Ouvert toute l'année du lundi au jeudi de 8h30 à 16h, le vendredi de 8h30 à 14h, les dimanches d'avril à septembre de 14 à 17h

Visites guidées uniquement sur réservation

Entrée gratuite pour les habitants de la commune



Arbres remarquables



Allée de Tilleuls de Hollande vers l'église Saint-Etienne à Attert

Certains arbres, témoins de l'histoire des générations passées, inspirent le respect, d'autres étonnent et fascinent. Le Marronnier d'Inde de Thiaumont qui a donné son nom à la salle « La Marronnelle », les tilleuls qui mènent à l'église Saint-Etienne d'Attert, ... sont des arbres qui entrent dans cette catégorie.

Quarante-trois arbres remarquables sont déjà répertoriés sur le territoire du Parc Naturel. Mais d'autres arbres peuvent prétendre à cette appellation tels que les arbres exceptionnels par leur âge, leurs dimensions,

leurs formes, leur passé ou encore leur légende.

Si vous voyez un arbre qui mérite d'être repris dans l'inventaire, vous pouvez nous le faire savoir, nous viendrons voir votre découverte !

Grâce à la liste des arbres remarquables qui sera enrichie de vos trouvailles, un circuit de découverte pourra voir le jour afin de mettre en valeur cette richesse patrimoniale et paysagère.



Marronnier d'Inde de « la Marronnelle »

Attert, une chouette vallée !

La nuit obscurcit la campagne endormie, les rues et les places publiques se sont vidées, le brouhaha quotidien a fait place au silence ... Tout est calme..... ou presque ! Des ombres furtives se glissent de sous les toits, zigzaguent entre les buissons avant de disparaître dans la noirceur. Du clocher de l'église, un éclair blafard surgit, sans bruit.



La dame blanche, de ses yeux ronds, surveille l'horizon. Autour des réverbères, dans les fenils et dans les prés, c'est la panique. Le massacre va commencer, les gardiens de la nuit sont réveillés ! Systématiquement, avec calme et méthode, la chouette effraie et les chauves-souris vont faire la chasse aux nuisibles (petits rongeurs pour la première, moustiques et moucherons pour les autres). Ces agents de « nettoyage biologique », méconnus et pourchassés pendant des siècles, attirent l'attention des naturalistes. Une

cartographie wallonne de ces deux prédateurs est en cours de réalisation. Si vous abritez ou connaissez le gîte d'une effraie ou de chauves-souris, contactez-moi !



Photo : Frédéric Forget

Vous hébergez des chouettes ou des chauves-souris, contactez Elisabeth Tonglet, « Au Pays de l'Attert », 063/22 78 55 ou elisabeth.tonglet@attert.be

Calendrier des migrations



Dans le cadre de Luxembourg et Grande Région, capitale Européenne de la culture 2007, une série de

manifestations artistiques se dérouleront durant l'année, dans douze sites de la région transfrontalière. Sauf indication contraire, l'accès aux différents événements est gratuit !

Ce que vous pourrez voir de mai à septembre...

1. République libre de Clairefontaine

Expositions, installations, spectacles divers. Jerry Frantz recréera l'État indépendant de Clairefontaine, le « vrai Luxembourg ».



Dates : du 5 mai au 21 décembre, dans le site de l'ancienne laiterie de Beckerich

Horaires : le mercredi de 14h15 à 17h45 et sur rendez-vous

2. Projet collectif de l'Académie des Beaux-Arts d'Arlon



Le domaine magnifiquement rénové du Moulin de Beckerich accueillera les créations des élèves : machines à

vent et à eau, installations audio-visuelles, bannières, ...

Vernissage, spectacle son et lumière par Pierre-Alain Paul le 25 mai à 19h.

Dates : du 25 mai au 31 août au moulin de Beckerich
Accès libre

3. Kropemann

Anna Thies et Anthony Lawal ont créé une exposition-spectacle avec la collaboration d'enfants et d'adolescents belges et



luxembourgeois sur la légende du Kropemann, ce démon des eaux qui emportait les enfants s'approchant trop près de l'eau.

Représentations : le 16 juin à 19h dans la cour « minérale » du Centre Robert Schuman à Attert et le 14 juillet à 19h sur le parking de l'église à Redange

Expo : du 16 juin au 13 juillet à Attert et du 14 juillet au 15 août à Redange. Accès libre.

4. Le Musée d'histoire surnaturelle : Murielle Belin

Musée insolite où se côtoient des êtres surnaturels, des croquis et des monstres sortis tout droit de l'imagination de l'artiste.



Dates : du 27 juillet au 21 décembre dans la « cave » du Centre de Visite

Horaires : en semaine de 8h30 à 17h30 (jusqu'à 19h le vendredi) et samedi de 16 à 19h. En août et septembre : ouvert le dimanche de 14 à 17h

5. Installation-photographie de Chantal Michel

Chantal Michel, artiste suisse de renommée internationale, (ré)-aménagera l'intérieur de l'église à sa façon. Un vrai dialogue entre la photographe et ce lieu chargé d'histoire.

Vernissage le 7 septembre à 19h et soirée de musique ancienne par Francis Meyer.

Dates : du 7 septembre au 26 octobre à l'ancienne église Saint-Etienne d'Attert.

Horaires : du jeudi au samedi de 16 à 19h. En septembre : le dimanche de 14 à 17h.

Plus de renseignements sur le site : www.calendrierdesmigrations.eu

Le paysage : Une qualité d'environnement, une richesse d'écologie pour la Vallée de l'Attert

Le paysage est un beau tableau : les arbres laissent voir les lisières forestières et deviner un plan topographique lointain qui donne la profondeur du champ de vision



Le Parc Naturel c'est d'abord pour nous tous un tableau paysager qui se révèle d'une perception et d'un vécu des plus attrayants.

L'environnement de nos villages est d'une diversité considérable par nos jardins et parcs, les pâtures de nos quelques fermes et toutes les haies qui nous entourent.

Nos promenades nous font découvrir les dominantes forestières sur la retombée ardennaise au nord et sur la première remontée - la première côte (cuesta) - de la Lorraine belge au sud, toutes deux à environ 440 m.

Entre ces dominantes, la Vallée de l'Attert et ses nombreux ruisseaux affluents est une zone abaissée de 360 à 320 m dont les replats peu pentus deviennent des versants plus redressés jusqu'aux cours d'eau.



L'ampleur d'un panorama sur Nobressart et la diversité des reliefs et des paysages végétaux et bâtis, la vue partant du nord vers le sud, de la retombée ardennaise vers la première cuesta lorraine

La Vallée de l'Attert est un ensemble de bois, de prairies et de cultures qui s'organisent avec une variété, une harmonie et une finesse exceptionnelles.

Les lisières boisées, les haies qui entourent encore souvent les prairies et les alignements d'arbres animent les vues et renforcent les variations d'altitude que notre regard perçoit si bien et avec d'autant plus d'intérêt que nous voyons loin et dans un décor bien large. Ainsi, les grands panoramas vus à partir des hauteurs ardennaises ou lorraines ne sont pas les seuls à attirer le regard ; les parcours le long de nos chemins, à l'intérieur de nos paysages, comblent nos promenades et celles de nos visiteurs.



Une vue vers Nothomb en contrebas de l'Ardenne vers le nord, avec une couverture boisée sur les plus fortes pentes aux sols moins bons qui contrastent avec les replats calmes et cultivés

Voir un paysage est une chose, le comprendre en est une autre.

Devant vivre de leur terroir, les agriculteurs ont été ceux qui ont le mieux adapté leur occupation du sol aux conditions physiques du milieu, les pentes, la qualité des sols - profondeur, humidité, richesse - mais aussi selon les conditions techniques et économiques qui ont tellement varié selon les époques.

Ainsi, depuis longtemps, ils ont laissé les plus fortes pentes et les sols médiocres aux bois feuillus ; l'économie d'aujourd'hui les a conduits à un élevage bovin entraînant prairies pâturées et fauchées qui ont ramené les labours sur les replats les moins pentus, le tout en parcelles agrandies par le remembrement agricole qui a été réalisé, en son temps, dans la majorité de la commune.



Une belle variété des prairies d'aujourd'hui et des lisières de petits bois, vers le centre de la Vallée de l'Attert et, au loin, vers la côte lorraine; cette diversité est aussi un facteur de biodiversité tellement menacée par toutes les uniformations d'aujourd'hui

La gestion actuelle du terrain impose de préserver les paysages les plus beaux et les plus inchangés - les paysages patrimoniaux - mais aussi les endroits où les richesses biologiques - végétales et animales - sont les plus équilibrées, où la biodiversité est la mieux préservée. La diversité du tableau paysager est un gage potentiel de biodiversité.

Quelle différence avec ces grandes parcelles cultivées et horizontales où la ligne sombre qui semble en séparer deux est en réalité le bord herbeux d'un chemin, refuge protégé d'une petite vie sauvage aujourd'hui, une biodiversité bien fragile et bien marginale



L'agriculture et la foresterie, qui occupent la plus grande partie du Parc Naturel, et les outils multiples d'aménagement du territoire et de gestion qu'encourage maintenant le Parc Naturel doivent conduire plus que jamais à la préservation de nos richesses. Le plan de secteur a inscrit

sur ses cartes réglementaires les zones de plus beaux paysages et les réserves naturelles d'espèces protégées et de biodiversité ; les études scientifiques les ont multipliées et les zones Natura 2000 les ont complétées. Un outil du parc s'y est ajouté en prévoyant le fauchage tardif des espaces herbeux de bord de chemins qui permet à la nature de mieux s'y reproduire : y pensait-on quand les petites parcelles agricoles réservaient une étroite ligne herbeuse entre elles avant leur fort regroupement en îlots étendus ?



Au pied de la cuesta lorraine, un site de carrière abandonnée, riche pour la vie sauvage végétale et animale, une biodiversité bien discrète que protègent avec efficacité les réserves naturelles, les zones Natura 2000 et l'activité conscientisée des agriculteurs et des forestiers

L'héritage de l'habitat traditionnel est aussi typique du parc naturel avec ses maisons groupées et quelquefois en courtes barres de bâtiments jointifs et aussi quelques hameaux et fermes isolées, le tout bien différent de la Gaume voisine avec ses villages-rues.

Nobressart, reconnu comme un des Plus Beaux Villages de Wallonie, matérialise l'attrait de tous nos villages.

Préservons nos richesses bien visibles et bien cachées et participons aux tâches citoyennes si nécessaires au Parc Naturel.

Charles Christians, professeur ordinaire honoraire de l'Université de Liège

Agenda

Mai

- **Mercredi 16 à Lottert** : Fête du Maitrank (GAL - andre.mathay@skynet.be)
- **Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 à Tontelange** : Tontegrange. Ve : corrida des sables, concert ; Sa : spectacle pour enfants les « P'tits Jurons » par Cré Tonnerre, concert et soirée années 80 ; Di : brocante, animations de rue, expos dans les granges (Cercle Culture et Loisirs - 0496/47 19 74)
- **Vendredi 25, samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 à Metzert** : Fête au village. Ve : bal ; Sa : festival ska reggae ; Di : hämmelsmarsch, concert et animation foraine (Cercle St Côme & Damien - www.metzert.be)
- **Lundi 28 à Lottert** : Coles Tractor Trophy (GAL - andre.mathay@skynet.be)

Juin

- **Samedi 2 à Heinstert, 17h30** : « Si Heinstert m'était conté » promenade guidée et racontée à travers les chemins du village, départ place de l'église (Heinstede - M. Thomas 063/21 77 45)
- **Lundi 11 de 15 à 20h et mardi 12 de 16 à 20h à Attert** : collectes de sang, salle du Cothurne (Croix-Rouge - M. Meyer 063/22 76 72)
- **Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 à Nobressart** : Noc en Nob + fête du village (Club la Fontaine - cfnobressart@yahoo.fr)
- **Dimanche 24 à Lottert** : Nature et passions dans les bois de Lottert (GAL - andre.mathay@skynet.be)
- **Dimanche 24 à Metzert** : Marche et VTT gourmands (www.metzert.be)

Juillet

- **Dimanche 1 à Lottert** : Concert de Seltrad, Mai 60 Litres & Cré Tonnerre (GAL)

Août

- **Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 à Metzert** : Fancy Fair (Cercle Sts Côme & Damien - www.metzert.be)
- **Vendredi 17 à Nobressart** : Run and Bike (Club de la Fontaine - cfnobressart@yahoo.fr)
- **Dimanche 19 à Heinstert** : Fête d'été : brocante, concentration de vieilles voitures, danses, ... (Royale Concordia Heinstert - M. Thiery 063/22 27 87)
- **Dimanche 26 à Redange, 17h** : Festival « Musique dans la Vallée » : Concert du Chœur de la Société Philharmonique de Saint-Pétersbourg ; église (063/22 78 55)

Fêtes en Parc ou Parc en fête ?

Pourquoi une telle effervescence dans le village haut perché de Parette ? Savez-vous que de drôles de personnages et de grosses bêtes ont pris domicile dans les granges et garages ? Chut !!! Ce sont les décors qui se réveillent. Il paraît qu'ils vont envahir les rues du village les **6, 7 et 8 juillet** prochains pour accueillir les nombreux visiteurs de la fête du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert. Cette fête, cela fait plusieurs mois qu'elle se prépare. La voilà dans sa phase de « peaufinage ». Le programme complet vous sera présenté dans le prochain Courrier du Parc mais nous pouvons déjà vous dire que tous les ingrédients d'un week-end à la fois divertissant et enrichissant sont présents : découverte du village et des ses richesses patrimoniales, panel d'activités originales pour petits et grands, sans oublier des couleurs et des odeurs tout au long des rues... le tout mélangé dans une atmosphère conviviale ! Il faut dire que l'équipe du Parc Naturel peut compter sur l'**association « l'Abreuvoir » et les habitants de Parette** pour la mise sur pied de ce week-end riche et varié en animations.

Certaines activités demandant une inscription préalable, nous vous les dévoilons dès à présent. Ne tardez pas à téléphoner car les vols en montgolfière annoncés dans le dernier Courrier du Parc sont déjà complets !

Samedi 7 juillet :

Une **randonnée à cheval** est organisée l'après-midi au départ de Parette. Cette balade est gratuite, mais dans un souci d'organisation nous demandons aux personnes intéressées de s'inscrire auprès de Sébastien Noël, au 063/22 82 68.

A partir de 20h, les musiciens amateurs et groupes de la région sont invités à montrer leur talent sur le **podium libre** installé sous le chapiteau. Plusieurs styles de musique seront représentés. Afin de coordonner les horaires et le programme musical, les artistes intéressés peuvent contacter Eliane Prévost au 063/22 22 68.



Dimanche 8 juillet :

A partir de 14h, une **animation** gratuite destinée aux enfants de 10 à 14 ans sera organisée par la **Croix-Rouge**. Il s'agit de **jeux de rôles de sensibilisation** aux normes humanitaires et à la problématique des conflits armés, au Nord comme au Sud. Pour préparer au mieux cette animation, les enfants peuvent déjà s'inscrire chez Benoît Gengler au 063/23 21 65.